



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

ARRÊTÉ DU MAIRE

ARRÊTÉ D'ALIGNEMENT 8 RUE DU MARÉCHAL JOFFRE SECTION X C N° 163

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU la demande d'alignement de Maître Ingrid JEAMMET-JEZEQUEL relative à la propriété de Mme Martine SUDRE sise 8, rue du Maréchal Joffre cadastrée section X C n° 163 à Pont-Audemer,

VU l'article L 112-1 et suivants du Code de la Voirie Routière,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'absence de plan d'alignement,

ARRETE :

Article 1 : En l'absence de plan d'alignement, l'alignement actuel peut être conservé en ce qui concerne la parcelle cadastrée section X C n° 163 bordant la rue Maréchal Joffre (V.C. n° 504).

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Pont-Audemer est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à la Préfecture de l'Eure et notifiée au pétitionnaire.

Fait à Pont-Audemer, le 22 octobre 2024

Pour le Maire et par délégation, le 2ème Adjoint, en charge du développement économique, de l'emploi, de l'artisanat et de l'attractivité du centre de la ville

Florence GAUTIER



Accusé de réception en préfecture
027 20007320 20241022 arr. 1093 2024 AI
Date de télétransmission : 23/10/2024
Date de réception en préfecture : 23/10/2024
Ce document est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF DE L'EURE
Centre des Finances publiques PLACE
DE LA DEMI LUNE 27405
27405 LOUVIERS CEDEX
tél. 02 32 25 71 13 -fax
plgc.270.louviers@dgfip.finances.gouv.fr

Département :
EURE

Commune :
PONT-AUDEMER

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : XC
Feuille : 000 XC 01

Échelle d'origine : 1/500
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 01/10/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

